



Chronique CSE d'un Syndicat Engagé

Compte rendu CSE du 28 mai 2020 (en visio conférence)

La réunion était présidée par Mr Le Gourrièrec et Mme Viaud-Murat assistés de Mme Méens

❖ VOTE DES AVIS

17 avis ont été émis sur des travaux d'agences. 13 ont recueilli un avis favorable, 1 une abstention et 3 un avis défavorable.

❖ COMPTE RENDU DE LA COMMISSION EMPLOI FORMATION ET LOGEMENT DU 27/03/20

Situation des Conseillers Clientèle : pour la direction, tous les projets professionnels de cette catégorie de personnel doivent être suivis par la DRH. A cette fin, un parcours de 10 jours de formation a été déployé pour les CC. Même si la majorité de nos jeunes collègues ont été reclassés, il reste une grande majorité de CC de plus de 50 ans qui sont en attente de reclassement et sont actuellement en souffrance. La direction nous a assuré que tous les cas seront traités individuellement et que personne ne serait oublié.

❖ COMPTE RENDU DE LA COMMISSION ECONOMIQUE ET INTERESSEMENT DU 28/04/20

Un document riche, technique et complexe nous a été présenté en séance. Nous ne vous en ferons pas une présentation complète au risque de vous perdre. Trois points sont cependant à retenir :

- Pas de participation en 2020 (on commence à en avoir l'habitude)
- Un intéressement de près de 9,35 M€ a été versé (vous l'avez constaté en avril)
- Pour compenser les difficultés de 2019, il a fallu produire plus avec moins de personnel... et on l'a fait : -241 ETP pour des résultats financiers en hausse par rapport à 2018 de 5,4% pour atteindre 108.8M€...

❖ TEMPS PARTIELS : BILAN ET INFORMATION SUR LA NOUVELLE POLITIQUE DES TEMPS PARTIELS.



La CEBPL est arrivée à un point d'étape sur la campagne des temps partiels (TP) 2020. Aux dires de la direction, nous serions la 1^{ère} caisse en nombre de TP.

La Direction souhaite baisser le nombre de TP qui impacte 15% des collaborateurs dont 53% sont dans le cadre de l'accord local du 27/02/2004. Les 47% restants ne rentrent pas dans ce cadre

A ce titre, la Direction émet le souhait de mettre en place un turnover entre les sortants de l'accord et les candidats à y rentrer.

Le nombre de TP est en hausse constante car la population de la CEBPL rajeunit et donc fait des enfants et donc demande des TP et donc ça ne peut pas continuer et donc il faut que ça cesse... CQFD

La Direction a insisté sur le fait que le niveau de TP devient excessif à projection 2022.

Toutes les demandes ont été analysées avec les CDRH et les DC mais il y a eu quelques « couacs » sur les retours des refus aux collaborateurs et notamment pour les salariés absents. Il fallait pourtant un acte managérial fort afin d'expliquer aux salariés concernés la décision prise : Pour info, 89 demandes de renouvellement ont été acceptées contre 55 refus.

La Direction souhaite revoir sa politique d'incitation au temps partiel et dit vouloir revenir ainsi à l'esprit de l'accord. Le Syndicat Unifié/UNSA signataire, indique clairement à la Direction qu'elle interprète aujourd'hui différemment le texte et ne respecte pas du tout l'esprit de l'accord signé le 27 Février 2004.

❖ **INFORMATION SUR LE PROJET D'ORGANISATION DU MIDDLE EPARGNE & SUCCESSIONS.**

En 2019, 15078 successions ont été traitées pour un montant global de 733 M€. La décollecte se monte à 550 M€. L'objectif de la CEBPL est d'obtenir + 56 M€ en 2020 et +125 M€ en 2021

Pour arriver à ce résultat il est important de réformer l'organisation du service successions. Cette réforme se fera à iso effectif.

Le but est de fluidifier la gestion des dossiers : 1 dossier traité et suivi par 1 collaborateur. La mise en place d'un service « premium » plus proche des clients pour les dossiers supérieurs à 75K€ est un enjeu fort.

Une proposition commerciale sera systématisée par le Middle mais les RDV et le commercial donc les ventes éventuelles seront exclusivement effectuées par les agences.

Par contre les horaires du Middle ne seront pas calqués sur ceux des agences... les RDV pouvant être positionnés par le Middle, il sera judicieux de ne pas en positionner en dehors des horaires du service.



Très bonnes vacances à tous !

Vos représentants au CSE : Benoit BRIER, Marie Laure CRENN, Brigitte ECUYER, Catherine GERARD, Philippe LAFOURCADE, Fabienne LETHEREAU, Michèle NOUVEL, Valérie PAVIC, Agnès PERRAUT, Frédéric ROIGNANT, Loïc STEPHAN.